

## Braccio, Nadia

---

**De:** Marité Ribeyron [maribeyron@yahoo.fr]  
**Envoyé:** 12 mars 2014 13:57  
**À:** Greffe  
**Objet:** À verser aux dossiers R-3863-2013 (Observations) et R-3854-2013 (phase 2)

Bonjour Mmes Pelletier et Giner,

Je fais partie de la vague de résistance à l'installation forcée et dictatoriale de compteurs émetteurs de micro-ondes dangereuses à la santé.

Cette résistance fait sienne cette phrase de T. Jefferson "When injustice becomes law, resistance becomes duty."

Ancienne journaliste d'enquête, j'ai passé plus d'une centaine d'heures à lire les recherches INDÉPENDANTES (non financées par l'industrie des télé-communications) sur les effets des micro-ondes sur notre biologie. Comme je ne suis pas aveugle et que mes neurones sont actifs, j'ai compris .

Et j'ai choisi de ne pas vivre dans le déni. Vous savez l'autruche, la tête dans le sable...

Par conséquent, je vis sans four micro-ondes, sans cellulaire. Je téléphone et navigue sur Internet via un fil.

J'assume l'entière responsabilité de ma santé, de ce corps qui me permet de vivre pleinement chaque moment de l'extraordinaire vie dont je fais partie.

Parce que j'ai vécu en respectant cette vie pendant mes 70 années, je n'ai pas eu besoin de recourir à l'industrie médicale ou pharmaceutique.

Et j'ai l'intention de continuer...

A la réception de la lettre d'Hydro-Québec me signifiant l'installation d'un compteur délétère sur Ma maison, le lieu où je garde le feu de la vie allumé. Dans Ma propriété, le lieu où je prends soin de la vie qui l'habite sous toutes ses formes,

j'ai vécu un sentiment d'agression, d'invasion comme ma mère l'a vécue lorsque les armées allemandes ont envahi la France et qu'elle nourrissait la vie en m'allaitant à son sein.

J'avoue avoir été tentée par l'option de retrait juste pour vivre en paix... J'ai quitté l'âge de la guerrière.

J'ai atteint ce sommet de ma vie où chaque moment est un ravissement... "Cet amour qui n'a plus besoin d'objet pour briller et qui s'appelle l'état des grâces".

Mais en tant que femme, j'ai porté la vie, je l'ai donnée, je l'ai nourrie...

Cette mère dont je garde le souvenir ébloui en moi veille sur cette vie et la protège envers et contre tout.

Et parce que cette mère chante en moi, j'ai choisi de dire non à cette attaque sur ma vie et la vie autour de moi.

J'ai refusé de collaborer en me soumettant à des frais autant dissuasifs que punitifs...

J'ai choisi d'entrer dans la vague de résistance à la dictature d'Hydro-Québec .

Une dictature qui viole les droits humains les plus élémentaires. Des droits légalement protégés par la Charte des Droits et libertés de la personne .

1. Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à sa sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne.

6. Toute personne a droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens, sauf dans la mesure prévue par la loi.

7. La demeure est inviolable .

8. Nul ne peut pénétrer chez autrui, ni y prendre quoi que ce soit sans son consentement exprès ou tacite.

J'ai donc envoyé un avis de non consentement.

J'ai barricadé mon compteur, j'ai collé des affiches de refus ..

Deux mois plus tard, j'ai reçu une lettre d'HQ ne tenant aucunement compte de ce refus.

J'ai aussitôt envoyé une mise en demeure de non consentement.

Comme les camions de Cap Gemini ne peuvent pas monter chez moi l'hiver...je n'ai pas reçu de téléphone d'intimidation pour venir changer mon compteur de force comme en ont reçus plusieurs des résistants .

Mais qu'arrivera-t-il au printemps????

Qu'arrivera-t-il en mon absence????Je connais des dizaines de personnes à qui on a changé le compteur de force en dépit de leur non consentement , d' autres dont la propriété a été vandalisée.

Hydro-Québec est où là??? En Union Soviétique , en Corée du Nord???

Merci de votre écoute.

Marité Ribeyron  
22, Chemin des Noisettes  
Ste Anne des Lacs..